

Annexe 10 – Épreuve de contrôle du BTS – BTS diététique – Épreuve : bases scientifiques de la diététique –

U12: aliments et nutrition

~ "I		1,,	
(iril	le national	IA M'AVA	IIIation
U 111	ie iialioiia	ie u evai	ivativii

Numéro du candidat :

CRITÈRES DIÉVALHATION	l I	Niveau de maîtrise			
CRITÈRES D'ÉVALUATION	TI	I	S	TS	
laîtrise des connaissances fondamentales, aptitude à les organiser et à les tiliser	s				
apacités d'analyse et de raisonnement scientifique					
apacités de synthèse					
larté, rigueur de l'expression orale					
I : très insuffisant – I : insuffisant – S : satisfaisant – TS : très satisfaisant	Note:	Note: / 20			
préciation portée par l'examinateur :					

[©] Ministère de l'Éducation nationale – education.gouv.fr

[©] Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace – esr.gouv.fr